Le Département de Droit Canonique de 'UCAC / ICY organise une session de formation pour les ministres des tribunaux ecclésiastiques, les personnels des curies diocésaines et religieuses et les prêtres en ministère paroissial. Cette session s'inscrit dans le cadre de la formation que notre Département propose aux Ouvriers apostoliques des Églises particulières et celle des membres d'Instituts de vie consacrée.

Date :

Du 14 au 27 juillet 2025

Lieu :

Université Catholique d'Afrique Centrale,

Campus de Nkolbisson

OBJECTIFS DE LA SESSION

Il s'agit de donner une formation de base aux personnels des tribunaux ecclésiastiques et chanceliers, aux personnels des curies, ainsi qu'aux curés et vicaires paroissiaux. La session de l'année 2025 reprendra des thématiques antérieures qui éclairent la pratique pastorale dans les tribunaux, les curies et les paroisses avec cependant un accent particulier sur le nouveau droit pénal de l'Eglise.

A qui s'adresse la formation ?

- Ministres des tribunaux ecclésiastiques (juges, avocats, promoteurs de justice et défenseurs du lien, notaires, auditeurs, etc.) ;
- Chanceliers et notaires des curies diocésaines;
- Personnels des curies de congrégations religieuses (secrétaires provinciaux ou régionaux, notaires, etc.) ;
- Curés et vicaires paroissiaux;
- Responsables d'associations des fidèles;
- Prêtres, religieux et religieuses, fidèles laïcs intéressés.

Programme

1. ***Miséricorde et sanction dans l'Eglise***
2. ***Les délits les plus graves***
3. ***La procédure pénale canonique***
4. ***Abus des biens ecclésiastiques***
5. ***Les sanctions canoniques***
6. ***Les actes administratifs dans l'Eglise***
7. ***La protection des victimes et auteurs des délits***
8. ***La peine et la pénitence sacramentelle***
9. ***Introduction au droit matrimonial***
10. ***Etc.***

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions sont à envoyer ou à déposer directement au Secrétariat du Département de droit canonique à Nkolbisson. Elles peuvent aussi être envoyées à l'une des adresses email suivantes: directeurddc@ucac-icy.net ou ddc@ucac-icy.net

*N.B. Vu la nature du travail à faire pendant cette session, le nombre de places est limité. À cet effet, les demandes d'inscription seront prises en compte sur la base du premier arrivé premier reçu, jusqu'à la limite des places disponible*s.

Date limite des inscriptions : 10 juillet 2025

*Les frais de participation s'élèvent à **F.CFA 60 000** (soixante mille).*

Hébergement et restauration

Il vous est possible de loger au campus universitaire de l'UCAC au prix de F.CFA : 55 000 (cinquante cinq mille) (€ 90,00), repas non compris; *Logement avec douche, lavabo et draps de lit.*

DROITS D'INSCRIPTION

***Règlement de mes droits d'inscription**, soit :*

F CFA 60 000 ou € 92,00

Par CCP ☐ En espèces ☐

À l'ordre de :

Institut Catholique de Yaoundé

Département de Droit Canonique

Logement au campus universitaire de l'UCAC

Période du 14 au 27 juillet 2025

◊ F CFA 55 000 (€ 90,00) (cinquante cinq mille), repas non compris, *avec douche, lavabo et draps de lit*

☐ *Oui* ☐ *Non*

Le prix du repas est fixé au restaurant universitaire, selon le choix.

Attention : Les chèques bancaires ne sont pas acceptés. Les chèques postaux (CCP) sont acceptés en Euros. Les participants venant d'autres pays d'Afrique peuvent régler leur inscription à leur arrivée à Yaoundé.

N.B. Les participants devront en outre prévoir le nécessaire (environ F.CFA 7 000) pour payer les frais de photocopies.

Pour une meilleure formation des Ministres des Tribunaux Ecclésiastiques et des Personnels des Curies

Pour une meilleure formation des Ministres des Tribunaux Ecclésiastiques et des Personnels des Curies

Session de Formation

Ministres des Tribunaux Ecclésiastiques

Personnels des Curies

Curés et vicaires paroissiaux

À l'Institut Catholique de Yaoundé

Du 14 au 27 juillet 2025

Fiche d'inscription

Nom ……..

Prénom ……..

État de vie et fonction ……..……

……..

Nom du Diocèse / de l'Institut ……..

……..

Votre adresse

……

……

……

Tél. : ……

Fax : ……

E-mail : ……

Pour servir la justice et promouvoir la communion

Autres activités

Le consortium International de Droit canonique et culture dont l'objectif est d'approfondir l'impact réciproque entre le droit canonique et la culture.

La Quinzaine de Yaoundé

Le Département organise chaque année une session de 15 jours sur la vie consacrée et assimilée en Afrique. Elle concerne en priorité des formateurs/trices et des supérieurs(es), ainsi que des personnes intéressées.

Des sessions de formation

Le Département anime des sessions sur des thèmes canoniques au cours de l'année, pour des petits groupes.

Sessions de formation au service des diocèses pour l'organisation de la curie diocésaine, l'administration des biens ecclésiastiques, les procédures judiciaires, etc.

Collaboration avec l'ACERAC et, en particulier, la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, pour la solution des problèmes canoniques dans les différents domaines ecclésiaux.

Activité générale de consultation : cas de mariage, statuts, constitutions religieuses, problèmes canoniques au niveau des paroisses, des diocèses et des instituts religieux.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

D'AFRIQUE CENTRALE

Institut Catholique de Yaoundé

Département de Droit Canonique

Session de Formation

Campus du Nkolbisson



Pour les

MINISTRES DES TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES, PERSONNELS DES CURIES ET RESPONSABLES DES COMMUNAUTÉS DE FIDÈLES

BP 11628 Yaoundé—Cameroun
Tél : (237) 222 23 74 30– 222 23 74 00
Fax : (237) 222 23 74 02
E-mail : ddc@ucac-icy.net